

**Présentation du projet et demande
d'aide financière**

IDENTIFICATION DU PROJET

Numéro de dossier :	(Réservé au délégataire de gestion)
Titre du projet : Aménagements récréotouristiques et fauniques de la montagne blanche	
Ce projet a-t-il été présenté dans une autre région : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, laquelle :	

IDENTIFICATION DU PROMOTEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Joindre une résolution d'autorisation de signature lorsqu'il s'agit d'un organisme :

Nom du représentant : Jean-Mathieu Régimbalde	
Société : Corporation récréotouristique de la montagne blanche	
Adresse : 1234, chemin de la montagne blanche, Saint-Yvon (Québec) H0B 4R6	
Tél. : (418) 123-1234, poste 123 Téléc. : (418) 123-4321	
Courriel : jmregimbalde@montagneblanche.qc.ca	
Organisme sans but lucratif (OSBL) : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui, fournir copie de lettre patente	

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL (ingénieur forestier, biologiste ou autre selon le champ de compétence, s'il y a lieu)

Nom : Maurice-Guy Biron	
Titre : Biologiste	
Société : Les consultants en environnement MGB	
Tél. : (418) 123-9012, poste 123 Téléc. : (418) 123-2109	
Courriel : maurice-guy@mgb.ca	

IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT (s'il y a lieu)

Nom du représentant : Charles-Julien Turcotte	
Titre : Technicien de la faune	
Société : Les consultants en environnement MGB	
Tél. : (418) 123-9012, poste 456 Téléc. : (418) 123-2109	
Courriel : charles-julien@mgb.ca	

LOCALISATION DU PROJET

Joindre une ou des cartes de localisation des travaux, plan et devis de construction, etc. :

MRC : MRC de Château-Neuf	Numéro de lot : 1 850 698
Rang, concession, bloc : Rang 20	Feuillet(s) N ^{o(s)} : 21 M 03 SE
Canton, seigneurie, paroisse :	Municipalité : Municipalité de Saint-Yvon
Forêt privée : <input checked="" type="checkbox"/>	Forêt publique : <input type="checkbox"/>

CATÉGORIE DES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR

(Réservé au délégataire de gestion)

1 – Travaux sylvicoles réguliers	<input type="checkbox"/>	5 – Acquisition de connaissance	<input type="checkbox"/>
2 – Travaux sylvicoles particuliers	<input type="checkbox"/>	6a – Infrastructure récréative ou éducative	<input type="checkbox"/>
3 – Reboisement	<input type="checkbox"/>	6b – Travaux de voirie forestière	<input type="checkbox"/>
4a – Aménagement faunique	<input type="checkbox"/>	7 – Programme éducatif	<input type="checkbox"/>
4b – Aménagement des paysages	<input type="checkbox"/>	Autre (précisez) _____	<input type="checkbox"/>

DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJETÉS

Veillez décrire, par activité, la nature des travaux que vous désirez réaliser. Spécifiez l'ampleur de ceux-ci (hectares, kilomètres, nombre d'unités). Dans les cas d'infrastructures, veuillez indiquer la largeur, le matériel utilisé et le type de machinerie utilisée.

N° ACTIVITÉ	DESCRIPTION DES TRAVAUX	Total (\$) Ressources humaines	Total (\$) Matériel	Total (\$) Autres frais	Coût total (\$) de l'activité
1	Inventaire des ressources fauniques et récréotouristiques	1 500 \$	250 \$	100 \$	1 850 \$
2	Mise en place du sentier pédestre de la chouette (4 km)	9 720 \$	450 \$	315 \$	10 485 \$
3	Aménagements fauniques destinés à la petite faune	2 160 \$	600 \$	315 \$	3 075 \$
4	Mise en place du réseau de sites d'interprétation	4 900 \$	6 505 \$	315 \$	11 720 \$
5	Mise en place des balises directionnelles dans le sentier	1 272 \$	1 190 \$	100 \$	2 562 \$
6	Réalisation du panneau de localisation des infrastructures	1 346 \$	730 \$	100 \$	2 176 \$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
		\$	\$	\$	\$
TPS (PARTIE NON REMBOURSÉE)					1 115 \$
TVQ (PARTIE NON REMBOURSÉE)					1 195 \$
COÛT PRÉVISIONNEL TOTAL					34 178 \$

Veillez indiquer, s'il y a lieu, le pourcentage du total de vos taxes qui vous sera remboursé comme crédit sur intrant (sauf pour les traitements sylvicoles dont les taux à l'hectare sont établis) :

TPS : 50%

TVQ : 50%

Votre numéro de TPS : 123456789RT0001 Votre numéro de TVQ : 123456789I011121

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET

Titre et numéro de l'activité	Début	Fin	Durée
1-Inventaire des ressources fauniques et récréo.	16-05-06	23-05-06	6 jours
2-Mise en place du sentier pédestre de la chouette	24-05-06	04-07-06	30 jours
3 et 4-Aménagement fauniques et sites d'interp.	05-07-06	22-07-06	14 jours
5-Mise en place des balises directionnelles	25-07-06	02-08-06	7 jours
6-Réalisation du panneau de localisation	14-07-06	02-08-06	14 jours

CRÉATION D'EMPLOIS

Types d'emplois créés	Pendant le projet		Après le projet	
	Nombre d'emplois	Total jour-pers. ¹	Nombre d'emplois	Total jour-pers. ¹
Biologiste	1	3	1	1
Technicien de la faune	2	20		
Ouvrier (manœuvre)	4	160		
Total :	7	183	1	1

POURCENTAGE DU BUDGET ALLOUÉ À LA MAIN-D'ŒUVRE : 61%

BÉNÉFICES ET RETOMBÉES ENGENDRÉS PAR LE PROJET DANS LE MILIEU

Indiquez de quelle manière le projet peut favoriser le développement régional

Le projet permettra aux randonneurs utilisant le sentier Trans-Québec de bifurquer dans un circuit local situé dans la portion nord de la municipalité de Saint-Yvon. Ce circuit offrira une diversité de produits récréotouristiques aux randonneurs intéressés par l'interprétation de la petite faune (lièvres, gélinottes huppées, renards, tamias rayés, etc.). Des haltes rustiques permettront aux visiteurs de s'informer au sujet de la faune et de la flore locale et de mieux la connaître. Une étude récente réalisée en partenariat avec l'Association touristique de la Vallée blanche et la Corporation récréotouristique de la montagne blanche a démontré qu'une forte proportion des utilisateurs du sentier Trans-Québec serait éventuellement intéressé à passer quelques heures dans les sentiers de la montagne blanche afin d'observer et de mieux connaître la faune locale. Le potentiel de visiteurs a été évalué, pour les trois premières années, à quelque 8 000 personnes annuellement.

ENGAGEMENTS POUR LA PROTECTION ET L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS

Indiquez de quelle façon sera assurée la pérennité des aménagements. Veuillez joindre les documents obligatoires (droits de passage, entente sur le respect des aménagements, etc.)

La municipalité de Saint-Yvon ainsi que la Corporation récréotouristique de la montagne blanche se sont engagées à signer une entente de partenariat quant à l'accessibilité, l'entretien du sentier ainsi que des autres aménagements proposés dans le cadre de ce projet. Ainsi, dans l'éventualité où ce projet recevrait l'aval du comité de priorisation et qu'il était retenu, les deux partenaires s'engageraient à investir 1 000 \$ chacun annuellement afin de conserver et entretenir le projet de la montagne blanche. De plus, trois municipalités voisines ont montré un intérêt dans le projet et pourront éventuellement se joindre aux deux partenaires actuels afin d'accroître l'offre de services récréotouristiques de la région.

¹ La notion de jour-pers. représente le nombre total de journées de 7,5 heures qui seront travaillées par la ou les personnes réalisant une activité donnée.

LES MOYENS DE DIFFUSION ET LA CLIENTÈLE CIBLE (s'il y a lieu)

Indiquez les moyens utilisés pour diffuser les résultats de ce projet et la manière utilisée pour présenter au public les différents partenaires impliqués dans ce projet.

Dans l'éventualité où le projet serait retenu, le promoteur s'engage à insérer le logo du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec puisque ce dernier est le bailleur de fond du PMVRMF - Volet II. De plus, lors de l'ouverture du site et des sentiers aux visiteurs l'été prochain, une invitation publique sera lancée afin d'inviter les différents partenaires régionaux ainsi que les représentants de la MRC et du CLD local à prendre part à l'activité. Il est également prévu qu'un article soit publié dans le journal de la municipalité dès l'acceptation du projet afin d'informer les résidents du déroulement des travaux.

APPUI DU MILIEU ET PARTENARIAT

Indiquez les organismes ou groupes qui appuient ou participent à ce projet, ainsi que la nature de leur appui (ex. : résolution, appui financier, prêt de services, etc.). Veuillez joindre les documents pertinents.

La municipalité de Saint-Yvon appuie moralement et financièrement le projet;

Le Club des jeunes randonneurs de Saint-Yvon appui le projet et participera bénévolement à l'entretien éventuel des sentiers;

Les municipalités de Saint-Polémon et de Saint-Alvérase appuient le projet et désirent y participer dès l'année prochaine;

La MRC de Château-Neuf appui le projet et confirme que ce dernier est conforme au schéma d'aménagement en vigueur;

Le Club 4-T local participera au projet par un prêt d'équipement équivalent à 500 \$.

OBJECTIFS

Identifiez les objectifs visés par le projet, en fonction des éléments suivants : l'aménagement intégré des ressources, l'accroissement de la productivité forestière, la création d'emplois et le partage du financement entre les différents intervenants.

La municipalité de Saint-Yvon désire mettre en valeur une partie de la montagne blanche qui lui a été léguée par les frères Duncan dans les années 1936 afin de permettre aux résidents locaux de profiter de la richesse de la forêt et du milieu naturel local. Ce projet s'inscrit dans un vaste plan de développement qui a été mis de l'avant par la municipalité et la Corporation récréotouristique de la montagne blanche en 2004. À la suite de l'achalandage qui aura été enregistré l'été prochain, un deuxième projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier pourrait être présenté au Programme.

Le projet permettrait de consolider l'offre d'emplois saisonniers dans la région et permettrait certainement à des étudiants de la région d'acquérir une intéressante expérience de travail. Le comité organisateur est actuellement en discussion avec les représentants du gouvernement fédéral afin de bénéficier d'un programme de subvention réservé aux jeunes travailleurs.

SOURCES DE FINANCEMENT

Le montant de la subvention demandée ne peut excéder 90% du montant total des dépenses jugées admissibles au PMVRMF – Volet II. Dans le cas des organismes à but non lucratif, le pourcentage pourra atteindre 100% si l'organisme apporte une contribution bénévole représentant, au minimum, 10% des dépenses jugées admissibles.

Nom de l'organisme (Nom des organismes participant au financement du projet)	Nature de la contribution (Exemples : mise de fonds en argent, campagne de souscription, don de matériel, bénévolat, autres subventions, etc.)	Montant de la contribution
Corp. récréo. de la mont. blanche	mise de fonds en argent	5 000 \$
Corp. récréo. de la mont. blanche	bénévolat	5 000 \$
Municipalité de Saint-Yvon	mise de fonds en argent	5 000 \$
Club 4-T local	prêt de matériel	500 \$
		\$
Sous-total (mise de fonds)		15 500 \$
Subvention demandée au PMVRMF - Volet II		18 678 \$
Coût prévisionnel total		34 178 \$

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE AU FORMULAIRE (le cas échéant)

- Cartographie à l'échelle 1: 20 000 présentant les aménagements proposés;
- Plan et devis des travaux prévus ;
- Droit de passage du propriétaire et engagement à protéger et à entretenir les aménagements ;
- Résolution autorisant le représentant à signer les documents au nom du promoteur ;
- Pour les projets de recherche et d'acquisition de connaissance, fournir un plan de travail détaillé ;
- Pour les projets de transformation du bois, fournir une offre de services d'un consultant.

RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES (Réservé au délégataire de gestion)

SIGNATURES

En toute bonne foi, je certifie que les renseignements présentés dans ce formulaire et ses annexes sont vrais, complets et exacts.

Identification du promoteur

(nom et titre en lettres moulées)

Jean-Mathieu Régimbalde, coordonnateur

Signature du promoteur



Date

20 février 2006

ADRESSE DE RETOUR

Veillez retourner ce formulaire ainsi que tout autre document en **quatre copies** au délégataire de gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II à l'adresse suivante :

MRC de La Jacques-Cartier
60, St. Patrick
Shannon (Québec) G0A 4N0
Téléphone: (418) 844-2160 # 239

*N.B. : Seules les demandes reçues par courrier postal **avant le 1^{er} avril 2006** seront acceptées; le sceau postal fera foi de la date du dépôt des documents. Le formulaire doit être **dûment complété** et **tous les documents obligatoires** doivent être joints à la demande.*